



Mairie de Saint-Bonnet de Mure
34 avenue de l'Hôtel de Ville
69720 SAINT BONNET DE MURE
Tel. 04.78.40.99.58 - Fax 04.78.40.83.65

AVIS D'ATTRIBUTION DE CONCESSION / DELEGATION DE SERVICE PUBLIC

Identification de l'organisme qui passe l'accord-cadre

Commune de Saint-Bonnet de Mure
34 avenue de l'Hôtel de Ville
69720 SAINT BONNET DE MURE

Personne représentant le pouvoir adjudicateur

Monsieur le Maire, JOURDAIN Jean-Pierre

Objet de la DSP

Convention de concession de service public pour la gestion de l'établissement multi-accueil de jeunes enfants de 2.5 mois à 4 ans dit « la Câlinerie »

Forme de la DSP

Contrat de concession, délégation de service public
Procédure d'attribution avec publication préalable d'un avis de concession
Code CPV principal : 85312110-3 - Services de crèches et garderies d'enfants
Lieu d'exécution code NUTS : 22, rue du 11 novembre à Saint Bonnet de Mure (FR 716)
Durée de la concession : début : 72 mois, soit du 1^{er} août 2022, fin : 31 juillet 2028

Critères d'attribution

Les offres des candidats seront analysées au regard des critères suivants, hiérarchisé par ordre décroissant d'importance :

- 1- Valeur technique de l'offre ici entendue comme la qualité du service mis en œuvre
- 2- Valeur financière de l'offre au regard du projet de convention et du dossier financier remis par le candidat

Titulaire de la DSP

La Maison Bleue : Société par Actions Simplifiée au capital de 103 953 531,75 €, dont le siège social est situé au 148-152 Route de la Reine - 92100 Boulogne-Billancourt, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 821 450 749,

Représentée par Monsieur Sylvain Forestier, gérant de la société Financière HLC (539 321 026 R.C.S Paris), elle-même président de la société ICAROS (822 840 690 R.C.S Nanterre), elle-même président de la société La Maison Bleue,

Code NUTS : FRK26

Le concessionnaire est une PME : non

Valeur totale estimée de la concession/du lot : 3 884 471 € HT pour la durée du contrat

Date d'attribution

16 juin 2022

Nombre d'offres reçues

4 offres candidatures/offres reçues.

Procédure de recours

Instance chargée des procédures de recours et service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :

Tribunal Administratif de Lyon

184 rue Duguesclin - 69433 LYON CEDEX 03

TEL : 04.78.14.10.10 ; FAX : 04.78.14.10.65

Courriel : greffe.ta-lyon@juradm.fr

<http://www.lyon.tribunal-administratif.fr>

Introduction des recours :

La procédure peut faire l'objet de plusieurs recours :

Référé précontractuel depuis le début de la procédure de passation et jusqu'à la signature du contrat (L. 551-1 du code de justice administrative), un référé contractuel (L. 551-13 du CJA une fois le contrat signé et sous conditions voir CJA).

Recours en contestation de validité dans les deux mois suivants sa publication (CE, 4 avril 2014, Tarn et Garonne, n° 358994), il est également possible de solliciter la résiliation du contrat et d'attaquer le refus (CE, sect., 30 juin 2017, n° 39844).

Référé contractuel : la juridiction peut être saisie au plus tard le trente et unième jour suivant la publication du présent avis (art. R .551-7 du code de justice administrative)

Date d'envoi du présent avis

Le 27 Juillet 2022